

AVIS AUX ÉTUDIANTS

Il est porté à la connaissance des étudiants que le **dernier délai pour le paiement des frais d'inscription au titre de l'année universitaire 2026/2027 est fixé au 15 octobre 2026.**

Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération.

La Scolarité

